

tagne avec les diverses Algues rejetées par les vents et les courants sont, dit-on, beaucoup plus riches en produits de toute sorte que celles de Chausey.

MM. les Secrétaires donnent lecture des communications suivantes, adressées à la Société :

L'ÉGLANTINE EST-IL UN NOM VULGAIRE DE L'ANCOLIE? par **M. C. ROUMEGUÈRE.**

A M. le Secrétaire général de la Société botanique de France.

Toulouse, 26 novembre 1874.

J'ai l'honneur d'adresser par votre intermédiaire à la Société botanique le tirage à part d'un petit travail qu'a publié un journal de Toulouse, sous ce titre : *Une confusion dans les fleurs poétiques que distribue l'Académie des Jeux floraux*. Ce travail est tout local. Je l'ai retiré de ce fonds inépuisable des correspondances de Lapeyrouse dont notre *Bulletin* renferme quelques fragments. Je ne me dissimule pas que la botanique est médiocrement intéressée dans le but de mon élucidation, car il importe peu aux botanistes étrangers à Toulouse ou à l'Académie des Jeux floraux de savoir ou d'ignorer que ladite Académie distribue depuis des siècles une fleur pour une autre ; qu'elle donne, par exemple, l'*Ancolie* de métal précieux, formée et ciselée par un véritable artiste, lorsqu'elle veut décerner l'*Églantine* d'or, sa fleur poétique. Cependant les botanistes peuvent ne pas être indifférents à la connaissance complète et certaine des surnoms de nos plantes vulgaires, et j'ose faire appel à ceux qui se sont occupés plus particulièrement d'étymologie, dans le but d'éclairer le débat soulevé par Lapeyrouse et que j'ai fait connaître en le commentant.

Trois auteurs à ma connaissance, fort éloignés les uns des autres, parmi un très-grand nombre que j'ai compulsés, mais trois seulement ! Gouan en 1762, Honnorat en 1847 et M. Littré en 1874, déclarent que l'*Eglantine* est le surnom de l'*Ancolie*. Là est la justification fort inopportune à mon sens de la pratique de l'Académie des Jeux floraux. Honnorat et M. Littré, sans que je veuille dire, bien loin de là (pour M. Littré surtout), qu'ils n'ont point su distinguer l'*Églantine* vraie de l'*Ancolie*, peuvent avoir reproduit insciemment la citation erronée de Gouan qui est la plus ancienne (citation puisée, paraît-il, dans la vue de la fausse églantine de métal, provenant de l'Académie), et ce qui fortifie mon opinion sur ce point, c'est la déclaration que font aussitôt ces deux auteurs que l'*Eglantine*, fleur de l'*Eglantier*, est un des prix adoptés par l'Académie des Jeux floraux, déclaration dont la pratique de l'Académie démontre cependant l'inexactitude.

Si rien ne peut contredire l'origine de la mention de Gouan tirée uniquement de la vue de la fleur de métal, la question est à peu près vidée. Il ne

restera que l'explication à entendre de notre savant contemporain M. Littré quant aux deux mentions contradictoires de son savant *Dictionnaire*.

Après avoir constaté que la Rose des haies, c'est-à-dire la fleur de l'Églantier, est la fleur poétique que distribue l'Académie des Jeux floraux, Honorat ajoute que *l'Églantine est le surnom toulousain de l'Ancolie*. Je demande pardon à la mémoire du savant auteur du *Dictionnaire provençal-français*, mais je suis forcé de croire qu'il a copié sa première phrase dans les livres de ses prédécesseurs, tous d'accord avec le sentiment poétique qui dut inspirer les premiers juges du *gai savoir*, et la seconde, dans la citation fautive de Gouan.

Si l'Églantine était le nom toulousain de l'Ancolie, on en trouverait nécessairement la preuve dans les ouvrages des Toulousains, imprimés à Toulouse, et celui qui semble seul devoir nous fournir cette preuve, le Dictionnaire de la langue toulousaine (*Dictionnari moundi*), publié en 1638, ne dit nullement ce qu'ont avancé de nos jours Honorat et après lui M. Littré. Doujat, auteur de ce Dictionnaire, qui a eu plusieurs éditions, toutes conformes, était un Toulousain très-versé dans la connaissance des langues grecque et latine, qui fut couronné plusieurs fois aux Jeux floraux et occupa ensuite un fauteuil à l'Académie française, mais qui pouvait ne pas allier la connaissance des fleurs à ses autres talents, notamment à celui incontesté de discerner la valeur des expressions toulousaines, dit que l'Églantine (*Englantino*), fleur de l'Églantier, est la fleur choisie pour un des trois prix des Jeux floraux. C'est inutilement que l'on cherche dans le *Dictionnari moundi*, l'*Englantino*, ou l'*Ayglantina* comme écrit Gouan, fleur de l'Ancolie.

La publicité donnée à ma note n'ayant provoqué jusqu'à ce moment aucun éclaircissement pour moi, j'ose demander cet éclaircissement ou la confirmation de ce que je crois être la vérité à la Société botanique. Je vous serai très-obligé, M. le Secrétaire général, si vous voulez bien lui soumettre, avec cette lettre, ma brochure dans sa prochaine réunion (1).

Veillez agréer, etc.

Casimir ROUMEGUÈRE.

(1) Note ajoutée au moment de l'impression (décembre 1874). — Depuis que j'ai eu l'honneur d'adresser à la Société botanique mon opuscule sur les fleurs poétiques des Jeux floraux, en sollicitant l'opinion de mes savants confrères sur le nom d'*Églantine* faussement attribué à l'Ancolie comme nom vulgaire, j'ai reçu une lettre de M. Littré, dans laquelle l'éminent philologue veut bien me donner raison. Voici cette lettre :

« Paris, 8 décembre 1874.

» Je viens de lire votre étude intitulée : *Une confusion dans les fleurs poétiques des Jeux floraux*. Vous avez parfaitement raison, et la lecture de cette étude m'a convaincu tout de suite. Il est certain que l'*Églantine* n'a jamais été un des noms vulgaires de l'Ancolie. Il y a eu une erreur commise dans la tradition de l'Académie des Jeux floraux, voilà tout. Je vous remercie de votre rectification ; je la mentionnerai dans mon supplément si mon âge me permet d'en faire un.

» C'est certainement de seconde main que je tiens la fautive identification de l'Églan-